

ANNÉE 2019

# RAPPORT ANNUEL

Rapport d'activité de l'URPS Masseurs-  
Kinésithérapeutes Océan Indien



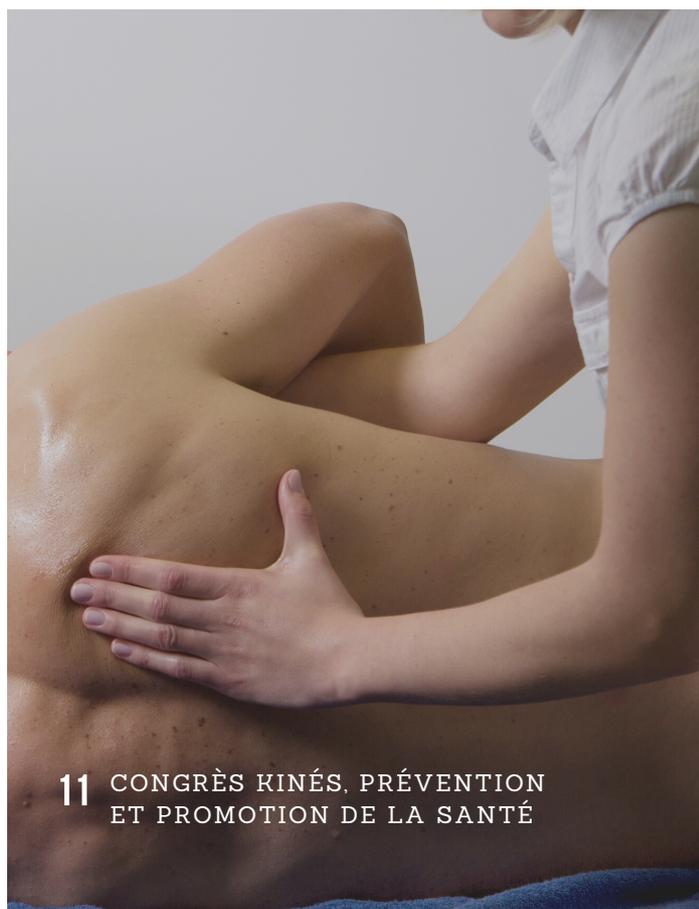
# SOMMAIRE



**09** E-SANTÉ & NOUVELLES  
TECHNOLOGIES AU SERVICE DE  
LA KINÉ DE DEMAIN



**10** AGIR POUR LE MAINTIEN À  
DOMICILE DE LA PERSONNE  
ÂGÉE



**11** CONGRÈS KINÉS. PRÉVENTION  
ET PROMOTION DE LA SANTÉ

- |                                                                                            |                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3</b> EDITO<br>Mot du Président de l'URPS MK OI<br>sur l'année 2019                     | <b>11</b> PREVENTION<br>Le kiné, un acteur incontournable de<br>la prévention                            |
| <b>4</b> A PROPOS<br>Le rôle et la composition de l'URPS<br>Masseurs-Kinésithérapeutes OI  | <b>13</b> QUALITE & SECURITE<br>Améliorer la qualité et la sécurité<br>des soins                         |
| <b>5</b> FONCTIONNEMENT<br>L'activité de l'URPS au cours de<br>l'année 2019                | <b>14</b> INTERPRO<br>Pour un accompagnement efficient<br>du patient                                     |
| <b>07</b> POLITIQUE DE SANTE<br>L'Agence Régionale de Santé : PRS,<br>CSA & magazine santé | <b>16</b> DEFIBRILLATEUR<br>Expérimentation : des défibrillateurs<br>pour les cabinets de MK volontaires |
| <b>09</b> E-SANTE<br>Des outils pour améliorer la<br>coordination et le parcours patient   | <b>17</b> COMMUNIQUER<br>Informier et échanger avec les<br>kinésithérapeutes                             |
| <b>10</b> PERSONNES ÂGÉES<br>Favoriser le maintien à domicile des<br>personnes âgées       |                                                                                                          |

# EDITO



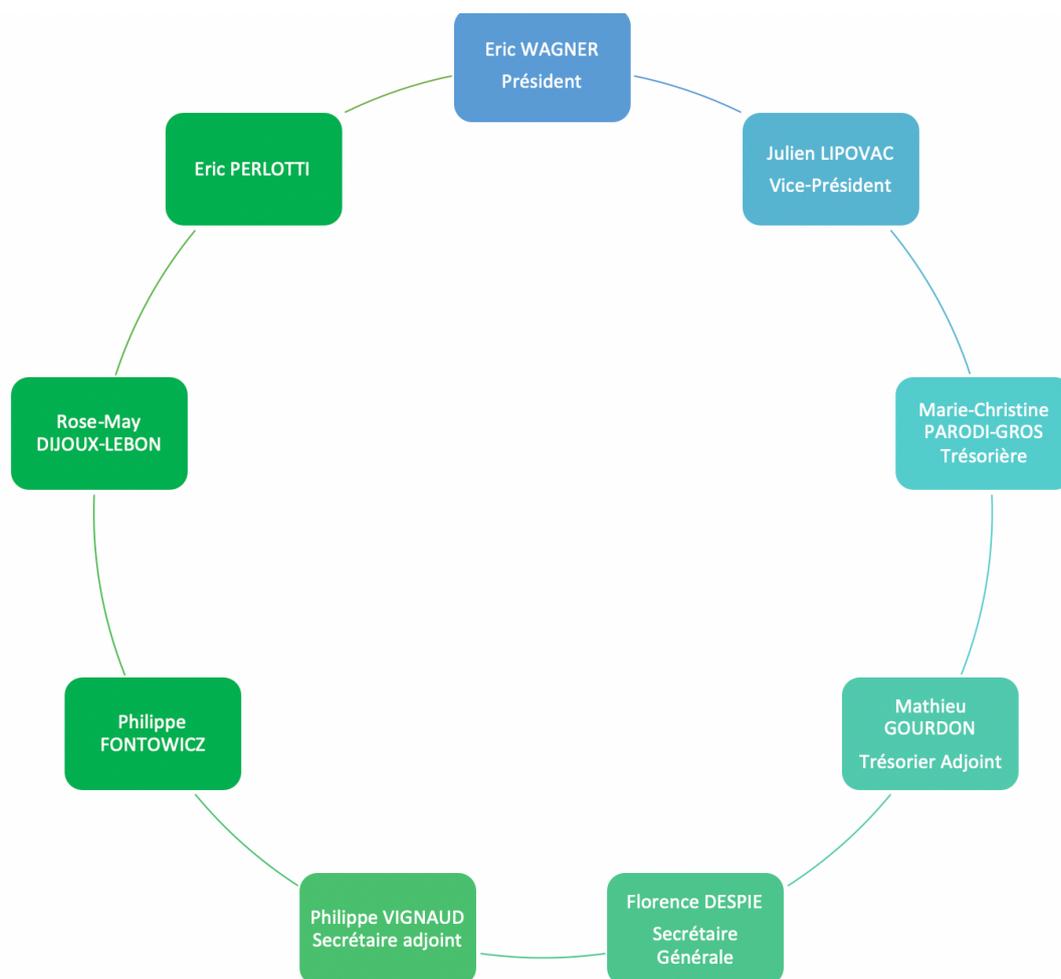
Puisqu'il est de coutume d'accompagner un rapport d'activité du mot du président, en tant que celui de l'URPSMKOI, je me consacre donc, en un plus d'un mot, à cela. 2019 nous a vu remplir notre tâche pour la 4ème année de cette mandature. Travail accompli ! Elle fut bien dense cette année 2019... Et si nos actions se sont attachées tout particulièrement aux prérogatives de notre Union Régionale, vis-à-vis de notre profession dans le cadre de la Santé Publique et de son organisation, elles se sont aussi inscrites dans la dynamique de l'interprofessionnalité, de la transversalité entre tous les acteurs, notamment pour ce qui en est du secteur libéral dans le cadre d'une association interURPS maintenant connue de tous, TipaSanté, comme dans le soutien apporté à des associations de MK au service de nos professionnels. Dense, mais également frustrante ! En effet, beaucoup de chantiers sont en œuvre qui demandent temps de réflexion, d'expertises, de mises en musique. Or, nous sommes – ce qui est une force – avant tout, certes élus, acteurs de terrain. Comme vous. Et comme une actualité en chasse une autre, une directive une autre, un clou un autre, l'impression est souvent celle d'être quelque peu... ballotés ! Mais, parce qu'engagés pour notre profession dans le champ de la Santé libérale, tant bien que mal, nous faisons face et agissons en conséquence. Ce bilan 2019 en est le reflet.

Bonne lecture,

**ERIC WAGNER**  
PRÉSIDENT

# A PROPOS DE L'URPS

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes Océan Indien a été créée par l'art. 123 de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 dite HPST et définie par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010. Elle est composée de masseurs-kinésithérapeutes élus en 2015 pour une durée de 5 ans. Elle représente l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés de La Réunion et de Mayotte. Sa mission principale est d'oeuvrer pour l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire. Afin de parvenir à cette mission, elle travaille avec les instances régionales et notamment les Agences Régionales de Santé (ARS) Réunion et Mayotte. Le financement de l'URPS provient du prélèvement par l'ACCOSS d'une partie (0.1%) du chiffre d'affaire tiré de l'activité conventionnée des masseurs-kinésithérapeutes libéraux.



# MISSIONS

L'URPS MK OI contribue à l'organisation de l'offre de santé territoriale à La Réunion et à Mayotte. Elle participe à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé. Elle analyse les besoins de santé et l'offre de soins sur le territoire. Elle participe à l'organisation de l'exercice professionnel par des actions d'accompagnement et d'informations, notamment sur la continuité des soins ou les nouveaux modes d'exercice.

L'URPS participe à la prévention, la veille sanitaire, la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique. Elle est impliquée dans la gestion des crises sanitaires. Elle appuie le déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés. Elle encourage le développement professionnel continu.

Enfin, l'URPS participe à la mise en œuvre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux, centres, pôles et maisons de santé dans le but d'améliorer la qualité et la coordination des soins.



# FONCTIONNEMENT

L'Union régionale des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de La Réunion et de Mayotte rassemble 8 élus qui représentent les 1503 masseurs-kinésithérapeute exerçant en libéral à La Réunion et à Mayotte.

Le bureau est composé du président, d'un vice-président, d'une secrétaire générale et d'une trésorière.

L'association se réunit également en assemblée générale. Elle travaille également en inter-professionnalité avec les neuf autres unions régionales.

1

*Assemblée  
Générale*

5

*Réunions  
de bureau*

## ACTIVITÉ EN 2019

En 2019, les membres de l'URPS ont eu l'occasion de se réunir lors de 5 réunions de bureau et une assemblée générale regroupant l'ensemble des élus, au cours desquelles nous discutons des orientations à prendre, fixons les objectifs à atteindre et les projets à concrétiser. En dehors des réunions en présentiel, les élus échangent par mails afin de pouvoir avancer rapidement sur les projets et problématiques rencontrés.

# PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

*Le Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028 est la feuille de route de la politique de santé qui doit être menée à La Réunion pour les 10 prochaines années.*

Ce projet de santé a été adopté le 29 juin 2018, après concertation et débats avec les pouvoirs publics et les acteurs de santé. Ce projet définit les objectifs d'amélioration de la santé des populations et les évolutions nécessaires de l'offre de soins, de la prévention et de l'accompagnement médico-social. Il s'agit d'une déclinaison de la Stratégie Nationale de Santé (SNS).

La SNS constitue le cadre de la politique de santé en France jusqu'en 2022. Elle privilégie la promotion de la santé, l'organisation de parcours de santé tout au long de la vie, l'accès aux innovations thérapeutiques, l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.



# 8

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. *Le renforcement de la veille sanitaire et de la réponse aux situations exceptionnelles en territoire insulaire*
2. *La promotion et la protection de la santé mentale*
3. *L'environnement au service de la santé*
4. *La santé des femmes, des couples et des enfants*
5. *La santé nutritionnelle*
6. *La prévention et la prise en charge des maladies chroniques*
7. *La préservation de la santé des jeunes*
8. *La qualité de vie*
9. *La santé des personnes âgées et des personnes handicapées*

# CONFERENCE DE SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CSA)

*La CSA fait partie des instances de concertation régionales qui regroupent les acteurs de santé et représentants des usagers de La Réunion.*

L'URPS participe aux conférences de santé et de l'autonomie, qui par ses avis et propositions, joue un rôle dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région. Elle rend des avis publics, notamment sur le projet régional de santé et sur les projets de schémas régionaux ainsi que sur le rapport annuel relatif au respect des droits des usagers.

La CSA comporte une commission permanente ainsi que des commissions spécialisées et notamment celle concernant la prévention à laquelle l'URPS participe également.



## MAGAZINE SANTÉ

L'URPS MK OI a été sollicitée par l'ARS Réunion pour participer au comité éditorial du magazine santé "Emission Vital" à destination du grand public. Ce magazine traite des sujets de santé publique affectant particulièrement La Réunion.

# E-SANTE & NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'UPRS MK OI est adhérente du GCS TESIS, au sein du collège rassemblant les libéraux. Elle participe aux assemblées générales. Le programme Océan Indien Innovation Santé (OIIS) s'appuie sur les nouvelles technologies pour créer de nouvelles formes de coordination entre les acteurs de la santé. L'objectif est d'établir une prise en charge globale des patients atteints de pathologies chroniques. D'autre part, des outils comme "LIEN" sont mis en oeuvre pour faciliter l'échange de comptes-rendus entre la ville et l'hôpital.

La Messagerie Sécurisée de Santé a été déployée pour permettre aux professionnels d'échanger et partager des données par mail, de manière sécurisée.

Le dossier de coordination "OIIS 360" permet d'accéder, avec le consentement du patient, au parcours de ce dernier, centraliser les rendez-vous, les documents patients et les comptes-rendus. Il peut être partagé par les membres de l'équipe de prise en charge, avec un accès spécifique pour chaque professionnel.

**Travailler ensemble pour améliorer la coordination entre les professionnels de santé au bénéfice du parcours patients et en utilisant les outils adaptés.**

# MAINTIEN À DOMICILE DE LA PERSONNE AGÉE

## METHODE D'ACTION POUR L'INTEGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE

*Participer à la table de concertation stratégique pour fixer les orientations en collaboration avec les décideurs institutionnels, l'ARS, le Conseil Départemental, la CGSS, les autres URPS, la CRC, l'UNCASS...*

En 2019, pour les quatre secteurs sur lesquels est implantée la MAIA, trois tables stratégiques communes se sont tenues. D'autre part, des tables de Concertation Tactique ont été organisées pour mobiliser les opérateurs responsables des services d'aide et de soins des secteurs sanitaire, social et médico-social. Ces instances de concertation tactique suivent la mise en œuvre et l'analyse du service rendu, et si nécessaire l'ajustement de l'offre, en lien avec l'échelon de concertation stratégique. Sur chaque territoire de santé, les pilotes MAIA ont organisé et animé des tables de concertation tactiques et l'URPS MK OI a notamment participé à celles organisées dans l'Ouest.

## LA PREVENTION DES CHUTES CHEZ LES SENIORS

L'URPS MK OI a été partenaire de l'association Gramoun Océan Indien pour l'organisation d'une soirée d'information sur le thème de la "Prévention des chutes chez les séniors".

# PRÉVENTION

## LE CONGRÈS KINÉS, PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

L'URPS MK OI a organisé en 2019, à Saint Pierre, un congrès sur le thème "kinés, prévention et promotion de la santé".

A cette occasion, ont pu notamment être présenté aux participants : la mission "retrouve ton cap", une expérimentation sur la prévention du surpoids et de l'obésité chez les enfants, ainsi qu'une expérimentation sur la prévention du diabète T2 ; la prévention primaire BPCO ; une sensibilisation aux risques d'arrêt cardio-respiratoire ; la prévention et l'ergonomie en entreprise ; la prévention des chutes des personnes âgées ; la prévention des incontinences ; la prévention de la maltraitance ; la prévention et la détection des patients à risque de cancers cutanés ; le sevrage tabagique, la prescription de substituts nicotiques, l'entretien motivationnel et le suivi ; le repérage et la prévention des addictions ; la prévention des TMS en milieu scolaire...



**63**  
**INSCRITS**

- 63 MK inscrits au congrès
- 22 inscrits à l'atelier école du dos
- 22 inscrits à l'atelier spirométrie
- 20 inscrits à l'atelier défibrillateur
- 22 inscrits à l'atelier "lutter contre la position assise à angle droit"

*Plusieurs ateliers proposés : école du dos ; spirométrie en dépistage et suivi des pathologies respiratoires ; utilisation du défibrillateur...*

# PRÉVENTION ET DÉTECTION DES PATIENTS À RISQUE DE CANCERS CUTANÉS

L'URPS MK OI a organisé, en 2019, dans l'Ouest et dans le Nord de l'île, en partenariat avec ONCORUN et l'URPS Infirmiers, des formations sur la prévention et la détection des patients à risque de cancers cutanés.

Si le dermatologue est un expert en dépistage des cancers cutanés, d'autres professionnels de santé, au contact de la peau des patients comme les kinésithérapeutes, peuvent jouer un rôle primordial dans la prévention et la détection des personnes à risque de cancers cutanés.

Ces soirées de formation étaient animées par un médecin dermatologue.

*Un kit de prévention comprenant des flyers et un sticker attestant que le professionnel de santé a été formé, élaboré en concertation avec l'URPS, a pu être délivré aux participants.*

## PRESCRIRE ET ACCOMPAGNER LE SEVRAGE TABAGIQUE

L'URPS participe aux réunions sur le dispositif régional Lib' sans tabac et a soutenu, en partenariat avec Tip@santé, le réseau périnatalité REPERE et le réseau SAOME, l'organisation de formations validantes DPC sur le sevrage tabagique et la prescription de Traitements de Substitution Nicotinique (TNS).

Cinq sessions de formations ont pu être proposées aux kinésithérapeutes et aux autres professionnels de santé entre mai et septembre 2019.

# QUALITE & SECURITÉ DES SOINS

## IDENTITOVIGILANCE, L'IMPORTANCE DE L'IDENTITÉ DE NOS PATIENTS

L'URPS MK OI continue de travailler au côté du GCS Tesis sur la thématique de l'identitovigilance. L'identité et les données de santé de nos patients sont des enjeux de santé importants. Chaque jour, dans nos cabinets, un nombre considérable de données de santé sont recueillies, traitées et échangées de manière informatisée, Si cela permet d'aller plus vite, il est pourtant impératif de s'assurer que l'identité du patient puisse être vérifiée et correctement enregistrée afin de délivrer à la bonne personne le bon soin, d'ajouter les bonnes informations dans le bon dossier, transmettre les bonnes informations à la bonne personne...

*S'assurer de la bonne identification de chacun de nos patients est un enjeu de santé publique.*

## ORISON, AMELIORER LA QUALITÉ DES SOINS

ORISON est une structure régionale d'appui. L'URPS MK OI s'investit au côté d'ORISON dans l'optique d'aider au développement, de promouvoir et d'accompagner l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients, résidents, usagers... dans les champs de la santé et de l'autonomie. L'URPS participe notamment aux réunions sur les évènements indésirables graves.

# INTERPROFESSIONNALITÉ

**Les CPTS, des communautés de professionnels de santé qui se coordonnent sur un territoire défini au bénéfice de la population, et réunis autour d'un projet de santé.**

*Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.*

L'URPS a soutenu l'organisation en partenariat avec l'association Tip@santé, de deux réunions d'information concernant les CPTS à La Réunion, une dans le Nord, et une dans le Sud, afin d'informer les professionnels sur la création ou l'intégration d'une CPTS.

Trois projets de CPTS ont été retenus par l'ARS Réunion dans le cadre d'une expérimentation :

- Sud : améliorer le repérage précoce de la fragilité, l'orientation et la prise en charge des personnes âgées entrant dans la dépendance pour favoriser le maintien à domicile.
- Ouest : organiser la prise en charge des soins non-programmés dans une coopération ville-hôpital.
- Est : favoriser le dépistage précoce des troubles du langage et des apprentissages pour améliorer l'orientation des enfants vers la prise en charge la plus adaptée.

# L'UNITÉ RÉGIONALE DE COORDINATION ET D'APPUI À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DES PATIENTS (UCEP 2.0)

L'UCEP 2.0 est un dispositif régional, soutenu par l'URPS, dans l'optique d'appuyer le déploiement d'une stratégie commune de lutte contre le diabète et de toujours promouvoir le développement de l'éducation thérapeutique.

*L'UCEP 2.0 est portée par OIIS Appui et regroupe les professionnels de santé, au travers des URPS.*

## LA PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI 974

La PTA est une structure dont l'objectif est d'apporter un soutien aux professionnels de santé dans la prise en charge des parcours complexes sur les plans sanitaires et sociaux. Chaque professionnel de santé peut s'adresser à la PTA.

L'URPS participe à la mise en oeuvre de ce projet.

## TIP@SANTÉ, L'ASSOCIATION INTER-UPRS

Les URPS des professions de santé de la région Réunion-Mayotte se réunissent régulièrement pour avancer ensemble sur des projets d'inter-professionnalité et réfléchir à des solutions communes aux problématiques rencontrées.

# DÉFRIBRILLATEURS

## Mise à disposition dans les cabinets

L'URPS MK OI a recensé des kinésithérapeutes partenaires pour implanter des défibrillateurs au sein de leurs cabinets.

En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Sans prise en charge immédiate, plus de 90% des arrêts cardiaques sont fatals. Depuis le décret du 4 mai 2007, le défibrillateur automatisé externe est à la disposition du grand public. Ce texte autorise "toute personne non médecin" à utiliser ce type d'appareil. Pourtant, force est de constater que la progression du maillage territorial dans l'espace public reste désordonnée. Il s'agit d'un problème majeur de santé publique pour lequel il faut agir.

Les cabinets de kinésithérapie sont des lieux dans lesquels des personnes à risque sont régulièrement présentes. Par ailleurs, les kinésithérapeutes sont des professionnels de santé compétents pour la prévention, l'éducation à la santé et l'activité physique adaptée.



**33**

*Kinésithérapeutes  
volontaires recensés*

*Objectif : Mettre à disposition gratuitement des défibrillateurs (et accessoires) dans 15 cabinets de masseurs-kinésithérapeutes volontaires.*

# COMMUNIQUER

L'URPS MK OI dispose d'un site internet et d'une page Facebook, tous deux alimentés régulièrement afin de pouvoir communiquer le plus largement possible auprès de la profession.



284

Abonnés sur la page Facebook



249

Mentions "j'aime" sur la page

## LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook est un moyen d'échanger avec les professionnels et de rendre plus visibles nos actions, d'informer sur les projets en cours (33 articles rédigés au cours de l'année 2019), ainsi que solliciter les masseurs-kinésithérapeutes afin de faire avancer ensemble un ouvrage collectif.



26

Articles sur le site



14

Campagnes mailing

## SITE INTERNET ET CAMPAGNES MAILING

En 2019, 29 articles ont été rédigés sur le site [urmkoif.fr](http://urmkoif.fr) et 14 campagnes e-mailing ont été envoyées pour informer les masseurs-kinésithérapeutes.



**URMKS**  
MASSEURS - KINESITHERAPEUTES  
— OCEAN INDIEN —

**CONTACT@URMKOI.FR**  
**WWW.URMKOI.FR**